

Définition de l'épreuve :

La synthèse de documents est un exercice de confrontation d'un corpus de **3 à 5** documents de nature différente (article de presse, essai, photographie, texte littéraire...). C'est un exercice de **comparaison objective** : il ne faut donc surtout **pas donner son opinion personnelle** et bannir l'utilisation des pronoms « je » ou « nous ». Il faut dégager les points communs et les différences entre les documents et ensuite en reformuler les idées dans un développement organisé et concis. Il ne faut pas citer les textes ou les paraphraser.

Durée indicative : 2h30

Longueur recommandée : 60 à 80 l (max. 4 pages)

Notation : /40pts

Découverte & analyse du corpus :

Il ne faut pas hésiter à consacrer 1h30 à 1h45 à l'analyse des documents pour être certain d'avoir bien compris les documents.

- Il faut d'abord lire en entier le corpus et identifier la thématique qui les unit (elle sera nécessaire pour élaborer la problématique).

- Il faut ensuite identifier la nature des documents : lequel sera le document « guide », de référence et lesquels seront purement illustratifs (en complément) ; s'agit-il d'essais ? d'articles de presse ? de texte littéraire ? etc.

- Elaborez enfin un tableau de confrontation qui vous permettra d'identifier les points communs et les différences entre les documents du corpus : commencez par le texte « guide » et confrontez-le aux idées des autres documents.



L'élaboration du plan :

Une fois le tableau de confrontation rempli, vous ne conserverez que les idées qui sont présentes dans plusieurs documents : **toute idée isolée est supprimée**. Votre synthèse doit comporter 2 à 3 parties ; pour pouvoir la réaliser, votre tableau doit donc comporter **entre 4 et 9 lignes**, puisque chacune représente une idée. Regroupez les idées qui vont ensemble et organisez-les selon le principe de base suivant : les **idées les plus évidentes en premier**, les idées les plus marquantes en dernier.

- **La problématique** : Il faut identifier le problème commun posé par les documents du corpus, la question qu'ils soulèvent sur le thème (sujet) choisi. Evitez une problématique trop étroite (qui va exclure certains aspects des documents) ou trop large (qui ne permet pas de souligner l'essentiel).

- **Le plan** : Il s'articule en **2 ou 3** parties comportant chacune 2 à 3 paragraphes. Le plan doit **suivre une progression** et non pas se résumer en un catalogue d'idées. Deux types de plan sont possibles :



- **le plan analytique** : du type **causes, conséquences, solutions** ou encore **constat – causes – conséquences**

- **le plan par catégories** : classe en 3 parties les différents points de vue donnés sur un même thème, ex : historique, politique, économique, sociologique, psychologique....

Rédaction :

L'ensemble de la synthèse doit être rédigé : aucun titre de partie ou de sous-partie ne doit apparaître. Le correcteur doit pouvoir d'un seul coup d'œil distinguer les parties du devoir : chaque partie doit être séparée par un saut de ligne. Chaque début de paragraphe doit être marqué par un alinéa.

Introduction :

Elle comporte **3 étapes** :

- La première phrase doit **annoncer le thème du dossier**, puis de manière fluide **la problématique** qui en découle.

- La deuxième phrase doit **présenter succinctement les documents** (regroupez les textes de même nature ou de même période). La présentation des documents se fait désormais davantage dans le développement que dans l'introduction, au fur et à mesure que vous les exploitez.

- La troisième phrase doit **annoncer le plan** : évitez les tournures maladroites du style « dans une première partie », « dans une seconde parties » ; évitez également l'utilisation des pronoms « je », « nous » et « on » dans la présentation du plan : « d'abord nous verrons ».. N'annoncez pas à l'avance les réponses à la problématique : elles doivent se trouver dans le développement uniquement.

Développement :

Tous les documents doivent être exploités : toute omission sera sanctionnée. Les documents doivent impérativement être confrontés, sinon l'analyse se bornera à un catalogue d'idées.

- Chaque partie doit commencer par une phrase d'annonce du contenu de celle-ci (l'idée directrice)

- Chaque partie **doit comporter 2 ou 3 paragraphes** qui vont développer cette idée directrice.

- Chaque partie doit confronter les idées issues de tous les documents ou de la majorité d'entre eux.

- Faites des transitions entre les parties, afin d'assurer la logique de votre démonstration.

- Chaque paragraphe expose une seule notion, alimentée d'arguments convergents ou divergents : ne sautez pas de ligne entre les paragraphes d'une partie



Conclusion :

La conclusion est courte et précise (4 à 6 lignes) : elle fait le bilan de l'étude de documents et répond à la problématique. Si possible, essayez d'élargir la question.



Erreurs à éviter :

- Eviter les plans suivants :

- le plan par comparaison mécanique (I. ressemblances /II. différences ; avantages/inconvénients ; positif/négatif, pour/contre) : il ne permet pas de comparer les documents.
- le plan chronologique : étudier les documents du plus ancien au plus récent ne permet pas, en général, de comparer les textes.

Relisez-vous pour vérifier que vous n'avez oublié aucun document et pour éliminer les fautes d'orthographe !